

PERSPECTIVE

La syndicalisation

Les taux de syndicalisation durant les premiers semestres de 2007 et 2008

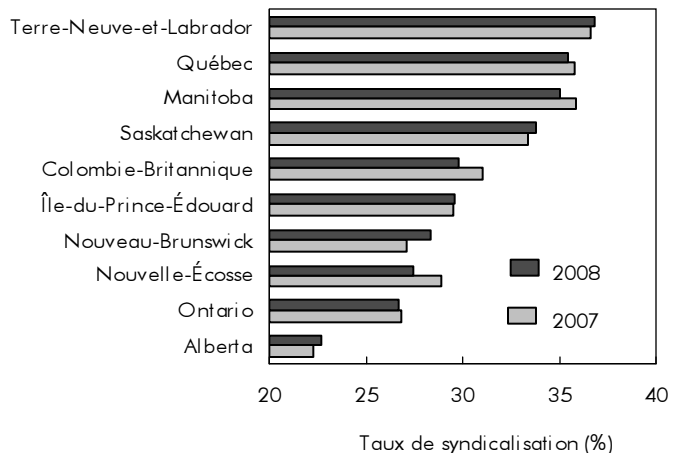
Le nombre moyen d'employés rémunérés au cours du premier semestre de 2008 s'est établi à 14,4 millions, une hausse de 317 000 par rapport à la même période un an plus tôt (tableau 1). Les effectifs syndicaux durant la même période ont progressé de seulement 53 000 pour s'établir à 4,2 millions. Les effectifs syndicaux ayant crû moins rapidement que l'emploi, le taux de syndicalisation a légèrement reculé, passant de 29,7 % à 29,4 %.

Le taux de syndicalisation est resté inchangé chez les femmes et a diminué légèrement chez les hommes. Le taux de syndicalisation des femmes, se situant à 30,0 % en 2008, a continué de surpasser celui des hommes (28,7 %).

Le taux de syndicalisation a légèrement diminué tant dans le secteur public que dans le secteur privé, passant à 71,0 % et à 16,3 % respectivement.

La syndicalisation s'est accrue dans cinq provinces : Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Alberta. Les cinq autres provinces ont enregistré des diminutions (graphique A).

Graphique A Terre-Neuve-et-Labrador, la province la plus syndicalisée et l'Alberta, la moins syndicalisée



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Le taux de syndicalisation est passé de 31,2 % à 30,9 % chez les travailleurs à temps plein et de 22,9 % à 22,7 % chez les travailleurs à temps partiel.

Sources des données

Les données sur les effectifs syndicaux ainsi que les taux de syndicalisation et d'assujettissement selon diverses caractéristiques sociodémographiques, y compris les salaires, sont tirées de l'Enquête sur la population active. On peut obtenir des renseignements plus détaillés auprès de Marc Lévesque, Division de la statistique du travail, Statistique Canada, au 613-951-4090.

Les données sur les grèves, les lock-out et les jours de travail perdus ainsi que celles concernant les principales ententes salariales ont été fournies par Ressources humaines et Développement Social Canada (RHDSC). On peut obtenir plus de renseignements au sujet de ces statistiques auprès des services à la clientèle, Direction de l'information sur les milieux de travail, RHDSC, au 1 800 567-6866.

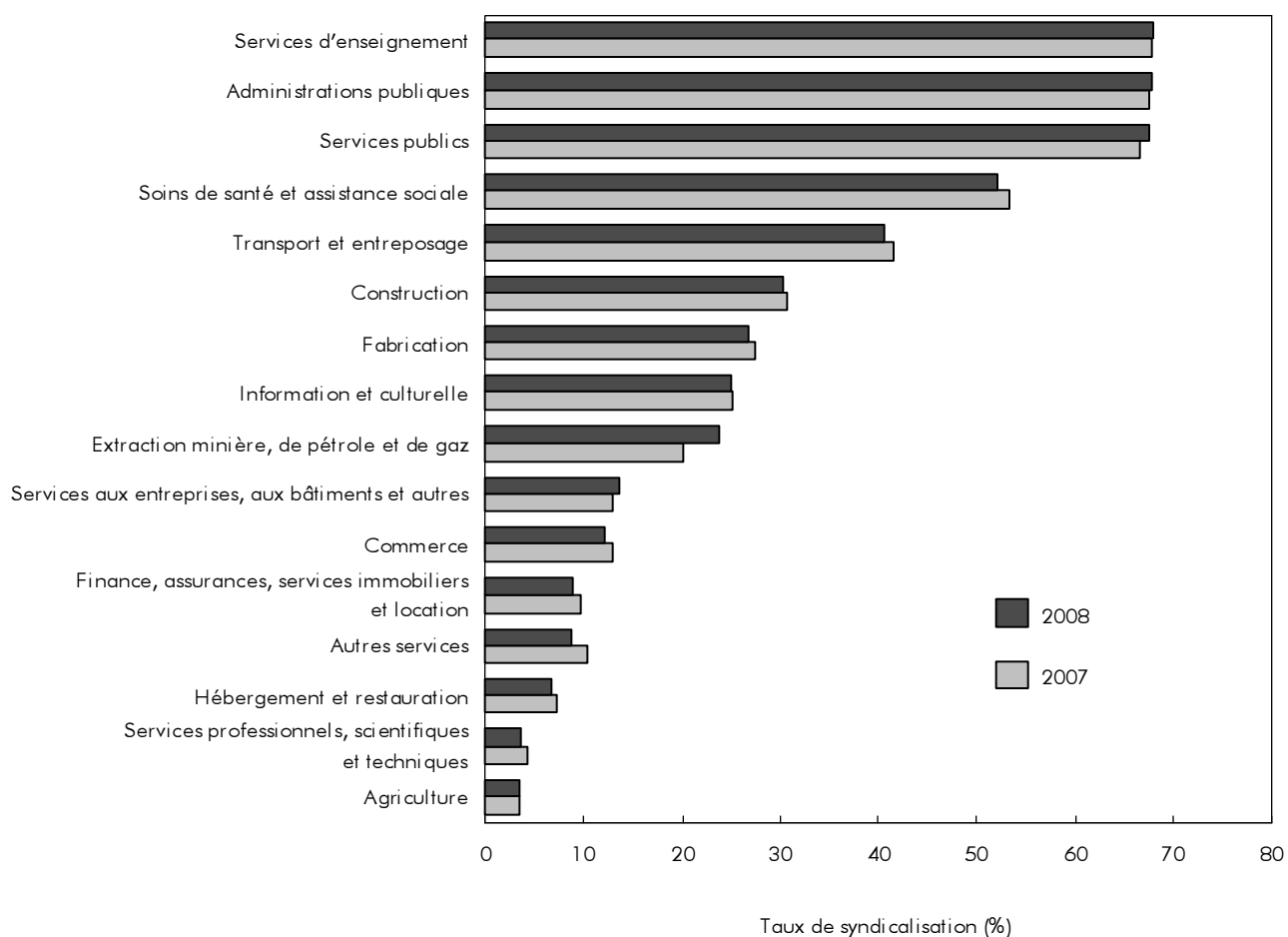


La syndicalisation

Le taux de syndicalisation a diminué chez les employés permanents, passant à 29,7 %, mais a augmenté chez les employés non permanents, pour passer à 26,8 %. Ce taux a diminué dans les établissements de travail de moins de 20 employés et dans ceux de 100 à 500 employés. Par contre, il a augmenté dans les établissements de plus de 500 employés et dans ceux de 20 à 99 employés.

La syndicalisation a augmenté dans 5 des 16 grands groupes d'industries : extraction minière, de pétrole et de gaz; services publics; services aux entreprises, aux bâtiments et autres; services d'enseignement et administration publique. Elle est demeurée stable pour l'agriculture et a reculé dans le reste des groupes d'industries (graphique B).

Graphique B Les taux de syndicalisation les plus élevés ont été enregistrés dans le secteur public

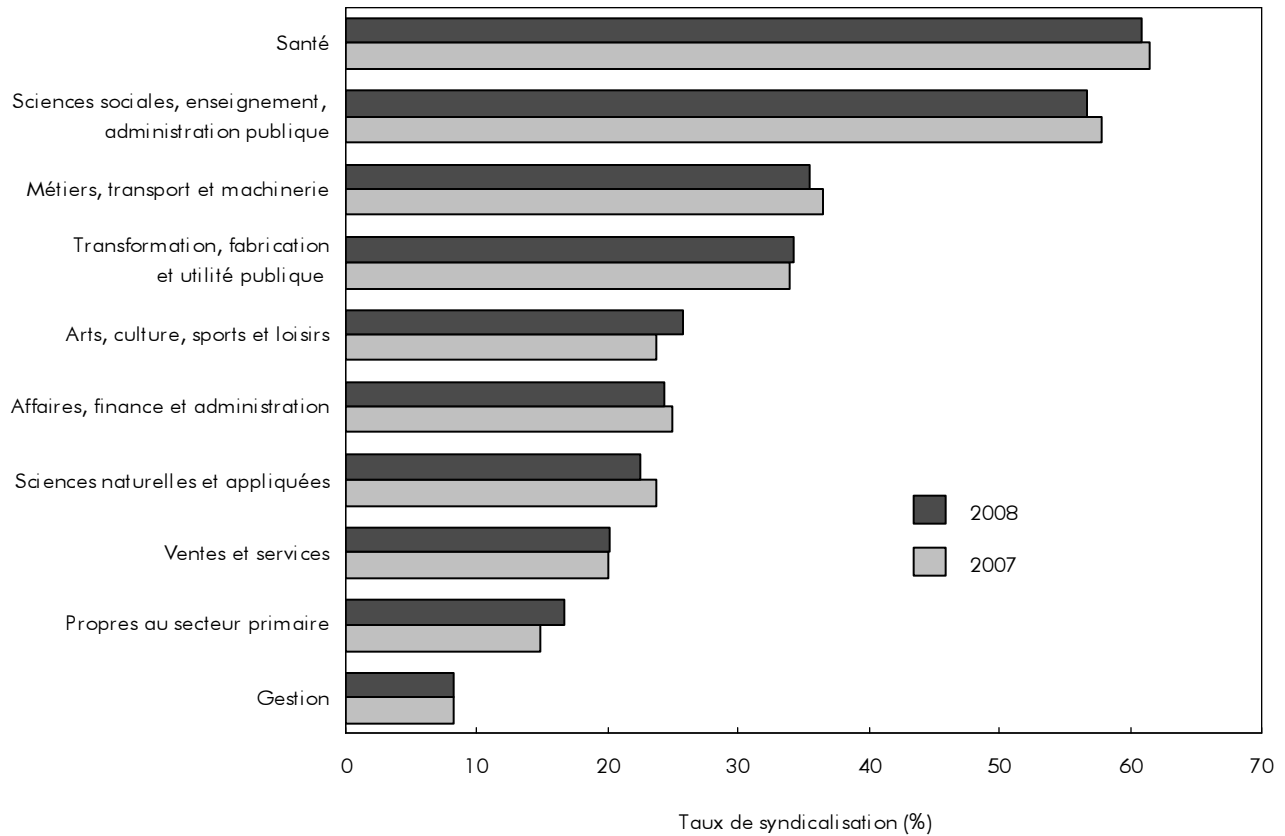


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Parmi les 10 principaux groupes de professions, la syndicalisation a augmenté dans quatre d'entre eux, à savoir les arts, la culture, les sports et loisirs; les professions propres au secteur primaire; ceux propres à la transformation, à la fabrication et aux services publics, ainsi que les ventes et services. Elle est demeurée stable pour la gestion et a chuté dans les autres groupes de professions (graphique C).

Le nombre d'employés non syndiqués mais assujettis à une convention collective était de 301 000 en moyenne au premier semestre de 2008, légèrement en baisse par rapport aux 308 000 enregistrés au cours de la période précédente en 2007 (données non présentées, voir Akyeampong, 2000, pour une description de ce groupe).

Graphique C Le taux de syndicalisation des professions de services communautaires est beaucoup plus élevé



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Tableau 1 Effectifs syndicaux et assujettissement selon certaines caractéristiques

	2007			2008		
	Ensemble des employés	Taux de syndicalisation		Ensemble des employés	Taux de syndicalisation	
		Effectifs	Assujettissement ¹		Effectifs	Assujettissement ¹
	milliers	%	%	milliers	%	%
Les deux sexes	14 087	29,7	31,8	14 404	29,4	31,5
Hommes	7 059	29,3	31,7	7 221	28,7	31,1
Femmes	7 027	30,0	32,0	7 183	30,0	31,9
Secteur²						
Public	3 257	71,7	75,2	3 443	71,0	74,5
Privé	10 830	17,0	18,8	10 962	16,3	17,9
Âge						
15 à 24 ans	2 418	13,3	15,0	2 464	13,5	15,2
25 à 54 ans	9 911	32,7	35,0	10 032	32,3	34,5
25 à 44 ans	6 592	29,8	32,1	6 614	29,4	31,8
45 à 54 ans	3 319	38,3	40,7	3 418	37,7	39,7
55 ans et plus	1 758	35,1	37,4	1 909	34,6	36,5
Niveau d'instruction						
Moins d'une 9 ^e année	323	25,9	27,7	316	24,7	26,0
Études secondaires partielles	1 490	21,1	22,8	1 502	19,9	21,6
Diplôme d'études secondaires	2 874	25,8	27,4	2 877	25,9	27,5
Études postsecondaires partielles	1 188	20,9	22,9	1 283	22,1	23,8
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	4 937	33,8	36,2	5 063	33,0	35,3
Diplôme universitaire	3 274	34,1	36,9	3 364	34,3	36,9
Province						
Atlantique	945	29,9	31,2	962	29,7	31,2
Terre-Neuve-et-Labrador	187	36,6	38,3	193	36,8	39,0
Île-du-Prince-Édouard	58	29,5	30,7	60	29,6	31,1
Nouvelle-Écosse	386	28,9	30,0	390	27,4	28,2
Nouveau-Brunswick	314	27,1	28,4	319	28,3	30,0
Québec	3 259	35,8	39,4	3 299	35,5	39,2
Ontario	5 548	26,8	28,5	5 658	26,7	28,2
Prairies	2 516	26,8	28,7	2 592	26,9	28,8
Manitoba	505	35,9	37,7	517	35,1	37,1
Saskatchewan	405	33,4	35,3	415	33,8	35,3
Alberta	1 606	22,3	24,2	1 660	22,7	24,6
Colombie-Britannique	1 818	31,0	32,9	1 894	29,8	31,4
Régime de travail						
Temps plein	11 483	31,2	33,5	11 765	30,9	33,1
Temps partiel	2 604	22,9	24,6	2 639	22,7	24,3
Branche d'activité						
Industries des biens	3 209	28,2	30,5	3 214	28,4	30,4
Agriculture	122	3,5	5,1	116	3,5	4,2
Extraction minière, de pétrole et de gaz	285	20,2	22,1	285	23,7	25,6
Services publics	131	66,7	71,2	151	67,7	70,5
Construction	727	30,6	32,8	802	30,2	32,0
Fabrication	1 944	27,5	29,7	1 861	26,8	28,8
Industries des services	10 877	30,1	32,2	11 190	29,6	31,8
Commerce	2 355	12,9	14,5	2 392	12,2	13,8
Transport et entreposage	673	41,7	43,8	700	40,6	42,5
Finance, assurances, immobilier et location	877	9,7	11,2	894	9,0	10,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	743	4,3	5,5	811	3,6	4,9
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres	519	12,9	14,7	522	13,7	15,3
Services d'enseignement	1 175	67,8	71,5	1 187	68,1	71,7
Soins de santé et assistance sociale	1 605	53,3	55,5	1 650	52,1	53,8
Information et culturelle	642	25,1	26,8	632	24,9	26,9
Hébergement et restauration	961	7,4	8,3	964	6,7	7,6
Autres services	488	10,3	12,5	519	8,7	10,7
Administrations publiques	839	67,6	72,6	918	67,9	73,6

Tableau 1 Effectifs syndicaux et assujettissement selon certaines caractéristiques (fin)

	2007			2008		
	Ensemble des employés	Taux de syndicalisation		Ensemble des employés	Taux de syndicalisation	
		Effectifs	Assujettissement ¹		Effectifs	Assujettissement ¹
	milliers	%	%	milliers	%	%
Profession						
Gestion	988	8,3	10,9	1 036	8,3	10,8
Affaires, finance et administration	2 700	24,9	27,0	2 840	24,3	26,3
Professionnels	378	17,2	18,9	395	17,1	18,9
Finance et administration	685	23,2	25,6	775	22,4	24,6
Personnel de bureau	1 637	27,3	29,4	1 670	26,9	28,8
Sciences naturelles et appliquées	1 030	23,7	25,8	1 074	22,5	24,8
Santé	864	61,4	63,2	882	60,9	63,1
Professionnels	101	40,2	45,3	89	41,6	47,0
Sciences infirmières	266	81,2	82,9	275	77,2	79,1
Personnel technique	229	56,5	58,0	208	56,4	58,5
Personnel de soutien	268	53,8	55,0	310	55,1	56,6
Sciences sociales et administration publique	1 298	57,7	61,0	1 351	56,7	59,4
Personnel du droit, des services sociaux et de la religion	589	36,8	40,0	640	37,1	39,4
Enseignants	710	75,1	78,4	711	74,3	77,4
Niveaux secondaire et primaire	478	86,8	89,0	480	86,4	88,2
Autres	232	50,8	56,6	231	49,0	54,8
Arts, culture, sports et loisirs	301	23,7	26,1	330	25,8	28,8
Ventes et services	3 674	20,0	21,7	3 658	20,1	21,8
Grossistes	381	5,4	6,5	361	4,9	6,0
Détaillants	1 062	12,3	13,6	1 037	11,6	12,8
Aliments et boissons	561	7,8	8,6	533	9,1	10,0
Services de protection	231	54,9	62,0	245	51,8	59,0
Garderie et soutien à domicile	190	45,6	48,7	185	47,3	49,6
Voyages et hébergement	1 250	26,1	27,7	1 297	25,9	27,3
Métiers, transport et machinerie	2 007	36,5	38,8	2 094	35,5	37,5
Entrepreneurs et contremaîtres	111	32,3	34,9	134	28,6	30,6
Métiers de la construction	256	37,7	39,9	274	37,5	39,6
Autres métiers	793	39,6	41,9	850	36,4	38,6
Conducteurs de matériel de transport	511	36,3	38,1	492	37,0	38,6
Aides et manœuvres	337	29,8	33,2	343	32,3	34,4
Professions du secteur primaire	277	14,9	16,9	263	16,7	18,6
Transformation, fabrication et utilité publique	946	33,9	36,2	876	34,2	36,4
Conducteurs de machines et monteurs	751	33,9	36,1	697	34,5	36,8
Manœuvres	196	33,6	36,5	178	33,0	34,9
Taille de l'entreprise						
Moins de 20 employés	4 598	13,1	14,7	4 713	12,6	14,2
20 à 99 employés	4 638	30,0	32,3	4 708	30,3	32,4
100 à 500 employés	2 976	41,1	43,8	3 073	39,6	42,0
Plus de 500 employés	1 874	51,2	53,8	1 910	52,0	54,8
Durée de l'emploi						
1 à 12 mois	3 341	14,9	17,3	3 432	15,9	18,2
Plus de 1 année à 5 années	4 448	23,1	25,1	4 584	22,8	24,6
Plus de 5 années à 9 années	2 206	32,9	35,1	2 135	33,4	35,6
Plus de 9 années à 14 années	1 308	36,6	38,7	1 434	35,3	37,0
Plus de 14 années	2 784	51,9	54,4	2 819	50,4	52,8
Situation d'emploi						
Permanent	12 310	30,2	32,3	12 728	29,7	31,7
Non permanent	1 777	25,8	28,5	1 676	26,8	29,6

1. Employés syndiqués et non syndiqués, mais assujettis à une convention collective (par exemple, certains membres de groupes religieux).

2. Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Moyennes annuelles de 2007

Près de 4,2 millions d'employés, soit 29,3 % (tableau 2), étaient membres d'un syndicat en 2007 et quelque 316 000 autres, soit 2,2 %, étaient assujettis à une convention collective.

Les employés du secteur public, à savoir ceux des administrations publiques, des sociétés d'État ainsi que des établissements d'enseignement et des hôpitaux publics, étaient plus de quatre fois plus susceptibles d'appartenir à un syndicat que leurs homologues du secteur privé, soit 71,0 % contre 16,8 %.

Près du tiers des employés à temps plein étaient syndiqués, contre environ un quart des travailleurs à temps partiel. En outre, près du tiers des employés permanents appartenaient à un syndicat, contre un quart des travailleurs non permanents.

Des taux de syndicalisation élevés ont été enregistrés chez les travailleurs de 45 à 54 ans (38,2 %), chez les titulaires d'un grade universitaire (33,6 %) ou d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires (33,5 %), chez les travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador (36,0 %) et du Québec (35,9 %), ainsi que chez ceux des services d'enseignement (66,9 %), des administrations publiques (67,5 %), des services publics (65,7 %) et chez les membres de professions liées à la santé (61,9 %). De faibles taux de syndicalisation ont été relevés chez les travailleurs âgés de 15 à 24 ans (13,2 %), chez les travailleurs de l'Alberta (21,8 %), chez les travailleurs du secteur agricole (4,0 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (4,3 %) ainsi que chez les titulaires de postes de gestion (8,3 %).

Tableau 2 Effectifs syndicaux, 2007

	Ensemble des employés milliers	Effectifs syndicaux ¹	
		Total milliers	Taux %
Les deux sexes	14 251	4 175	29,3
Hommes	7 186	2 070	28,8
Femmes	7 066	2 105	29,8
Secteur²			
Public	3 283	2 331	71,0
Privé	10 969	1 845	16,8
Âge			
15 à 24 ans	2 500	330	13,2
25 à 54 ans	9 959	3 226	32,4
25 à 44 ans	6 607	1 944	29,4
45 à 54 ans	3 353	1 282	38,2
55 ans et plus	1 792	620	34,6
Niveau d'instruction			
Moins d'une 9 ^e année	325	80	24,7
Études secondaires partielles	1 496	306	20,5
Diplôme d'études secondaires	2 932	754	25,7
Études postsecondaires partielles	1 220	257	21,1
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	5 003	1 677	33,5
Diplôme universitaire	3 276	1 101	33,6
Province			
Atlantique	964	282	29,2
Terre-Neuve-et-Labrador	193	70	36,0
Île-du-Prince-Édouard	60	17	28,3
Nouvelle-Écosse	391	111	28,4
Nouveau-Brunswick	321	85	26,5
Québec	3 300	1 183	35,9
Ontario	5 607	1 486	26,5
Prairies	2 540	667	26,3
Manitoba	508	178	35,0
Saskatchewan	409	135	33,1
Alberta	1 623	354	21,8
Colombie-Britannique	1 841	557	30,3
Régime de travail			
Temps plein	11 716	3 599	30,7
Temps partiel	2 535	577	22,7
Branche d'activité			
Industries des biens	3 278	928	28,3
Agriculture	127	5	4,0
Extraction minière, de pétrole et de gaz	288	60	20,8
Services publics	138	91	65,7
Construction	780	238	30,5
Fabrication	1 944	534	27,5
Industries des services	10 974	3 248	29,6
Commerce	2 380	303	12,7
Transport et entreposage	680	277	40,7
Finance, assurances, immobilier et location	877	84	9,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	757	32	4,3
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres	542	69	12,7
Services d'enseignement	1 130	756	66,9
Soins de santé et assistance sociale	1 621	862	53,2
Information et culturelle	661	165	25,0
Hébergement et restauration	970	71	7,3
Autres services	492	45	9,1
Administrations publiques	864	583	67,5

Les différences entre hommes et femmes

En 2007, le taux de syndicalisation des femmes (29,8 %) a, pour la quatrième année consécutive, surpassé celui des hommes (28,8 %).

Ce taux a été beaucoup plus bas chez les hommes travaillant à temps partiel que chez leurs homologues travaillant à temps plein (18,0 % contre 30,1 % respectivement) tandis que l'écart était moins important chez les femmes (24,8 % contre 31,5 %) (données non présentées). Dans le secteur public, le taux de syndicalisation des femmes (72,8 %) a été supérieur à celui des hommes (68,2 %). Cette différence s'explique par la présence des femmes dans les administrations publiques ainsi que dans les secteurs de l'enseignement et de la santé. Toutefois, dans le secteur privé, seulement 12,5 % des femmes étaient syndiquées, contre 20,5 % des hommes. Ce taux plus faible reflète la prédominance des femmes dans les professions liées à la vente et à plusieurs catégories de services.

Un taux de syndicalisation supérieur à la moyenne a été enregistré chez les hommes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires (33,9 %). Dans le cas des femmes, le taux le plus élevé a été observé chez les titulaires de diplômes universitaires (40,0 %), ce qui correspond au niveau de syndicalisation des professions de la santé et de l'enseignement, par exemple.

Parmi les travailleurs permanents, les hommes (29,6 %) affichaient un taux de syndicalisation similaire à celui des femmes (30,2 %). Chez les employés non permanents, les femmes étaient plus syndiquées que les hommes (27,2 % contre 23,2 % respectivement).

Tableau 2 Effectifs syndicaux, 2007 (fin)

	Ensemble des employés	Effectifs syndicaux ¹	
		Total	Taux
	milliers	milliers	%
Profession			
Gestion	1 006	84	8,3
Affaires, finance et administration	2 753	677	24,6
Professionnels	376	64	17,1
Finance et administration	712	163	23,0
Personnel de bureau	1 666	449	27,0
Sciences naturelles et appliquées	1 051	243	23,2
Santé	864	535	61,9
Professionnels	98	41	41,6
Sciences infirmières	273	218	79,7
Personnel technique	217	125	57,8
Personnel de soutien	276	151	54,7
Sciences sociales et administration publique	1 276	716	56,1
Personnel du droit, des services sociaux et de la religion	600	217	36,2
Enseignants	676	499	73,8
Niveaux secondaire et primaire	447	385	86,1
Autres	229	114	49,8
Arts, culture, sports et loisirs	324	79	24,3
Ventes et services	3 687	726	19,7
Grossistes	384	20	5,1
Détaillants	1 069	127	11,9
Aliments et boissons	556	44	7,9
Services de protection	235	129	54,8
Garderie et soutien à domicile	178	82	46,3
Voyages et hébergement	1 265	324	25,6
Métiers, transport et machinerie	2 066	753	36,4
Entrepreneurs et contremaîtres	114	36	31,7
Métiers de la construction	275	110	39,8
Autres métiers	811	318	39,2
Conducteurs de matériel de transport	519	184	35,5
Aides et manœuvres	347	105	30,2
Professions du secteur primaire	293	44	15,1
Transformation, fabrication et utilité publique	930	320	34,4
Conducteurs de machines et monteuses	737	252	34,3
Manœuvres	194	67	34,7
Taille de l'entreprise			
Moins de 20 employés	4 684	607	13,0
20 à 99 employés	4 670	1 375	29,5
100 à 500 employés	2 994	1 207	40,3
Plus de 500 employés	1 904	985	51,7
Durée de l'emploi			
1 à 12 mois	3 425	509	14,8
Plus de 1 année à 5 années	4 494	1 031	22,9
Plus de 5 années à 9 années	2 209	722	32,7
Plus de 9 années à 14 années	1 321	478	36,2
Plus de 14 années	2 802	1 436	51,2
Situation d'emploi			
Permanent	12 409	3 710	29,9
Non permanent	1 843	465	25,3

1. Exclut les travailleurs non-syndiqués couverts par une convention collective.

2. Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Rémunération et heures habituelles moyennes

Les postes d'emploi syndiqués sont généralement mieux rémunérés que les postes non syndiqués (tableau 3). Cependant, des facteurs autres que les dispositions de la négociation collective jouent également un rôle. Parmi ces facteurs, citons les divergences de répartition des employés syndiqués par âge, sexe, durée d'emploi, branche d'activité, profession, taille de l'entreprise et lieu de travail.

L'effet de ces facteurs n'est pas abordé ici, mais il est clair qu'il existe certaines caractéristiques liées aux travailleurs syndiqués et à leurs emplois que l'on associe à des salaires plus élevés. Par exemple, le taux de syndicalisation est plus élevé chez les travailleurs plus âgés, les personnes au niveau de scolarité élevé, les travailleurs ayant longtemps occupé leur emploi et chez ceux travaillant dans de grands établissements. L'on ne peut attribuer tous les écarts en matière de salaires et d'avantages sociaux à la situation syndicale uniquement (Akyeampong, 2002), l'avantage salarial des emplois syndiqués a été estimé à 7,7 %, après rectification en fonction des caractéristiques de l'employé et du lieu de travail (Fang et Verma, 2002).

En 2007, la rémunération horaire moyenne des travailleurs syndiqués était plus élevée que celle des travailleurs non syndiqués, tant chez les travailleurs à temps plein (24,15 \$ contre 20,55 \$) que chez les travailleurs à temps partiel (19,99 \$ contre 12,56 \$).

Tableau 3 Rémunération et heures habituelles moyennes selon le statut syndical et la situation d'emploi, 2007

	Rémunération horaire			Heures hebdomadaires habituelles, emploi principal		
	Ensemble des employés	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Ensemble des employés	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
		\$				
Les deux sexes	20,41	21,73	14,33	35,6	39,5	17,4
Effectifs syndicaux	23,58	24,15	19,99	36,0	38,7	19,3
Assujettissement ¹	23,51	24,11	19,81	36,0	38,7	19,1
Employés non syndiqués ²	18,98	20,55	12,56	35,4	39,9	16,9
Hommes	22,17	23,24	13,25	38,1	40,7	16,5
Effectifs syndicaux	24,38	24,83	18,10	38,4	39,8	18,2
Assujettissement ¹	24,32	24,79	17,94	38,4	39,9	18,0
Employés non syndiqués ²	21,20	22,50	12,07	38,0	41,1	16,2
Femmes	18,62	19,89	14,80	33,0	38,0	17,8
Effectifs syndicaux	22,79	23,36	20,59	33,6	37,3	19,6
Assujettissement ¹	22,71	23,31	20,43	33,6	37,3	19,5
Employés non syndiqués ²	16,71	18,16	12,78	32,6	38,3	17,2
Atlantique	17,22	18,19	12,22	36,7	40,4	17,5
Effectifs syndicaux	21,98	22,22	19,76	37,6	39,5	20,0
Assujettissement ¹	21,90	22,16	19,54	37,6	39,6	19,8
Employés non syndiqués ²	15,15	16,24	10,50	36,3	40,8	17,0
Québec	19,35	20,52	14,15	34,5	38,2	18,0
Effectifs syndicaux	22,10	22,52	19,41	35,2	37,6	20,0
Assujettissement ¹	21,92	22,39	18,98	35,3	37,7	19,8
Employés non syndiqués ²	17,66	19,17	12,14	34,0	38,6	17,2
Ontario	21,27	22,83	14,01	35,6	39,6	17,0
Effectifs syndicaux	24,86	25,70	19,48	36,1	38,9	18,6
Assujettissement ¹	24,85	25,70	19,41	36,2	38,9	18,5
Employés non syndiqués ²	19,86	21,62	12,53	35,3	39,8	16,7
Prairies	21,06	22,24	15,04	36,7	40,5	17,4
Effectifs syndicaux	23,71	24,23	20,59	36,4	39,3	19,3
Assujettissement ¹	23,81	24,34	20,60	36,5	39,4	19,2
Employés non syndiqués ²	19,97	21,39	13,24	36,8	40,9	16,8
Colombie-Britannique	20,49	21,67	15,62	35,3	39,6	17,5
Effectifs syndicaux	23,94	24,39	21,61	35,8	39,0	19,3
Assujettissement ¹	23,93	24,41	21,49	35,8	39,1	19,1
Employés non syndiqués ²	18,86	20,29	13,47	35,0	39,9	16,9

1. Employés syndiqués et non syndiqués, mais assujettis à une convention collective (par exemple, certains membres de groupes religieux).

2. Employés ni syndiqués ni assujettis à une convention collective.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

En plus d'avoir touché une rémunération horaire plus élevée, les travailleurs à temps partiel syndiqués ont généralement travaillé plus d'heures par semaine que les travailleurs à temps partiel non syndiqués (19,3 contre 16,9). De ce fait, la

rémunération hebdomadaire moyenne des premiers était largement supérieure à celle des seconds (391,14 \$ contre 216,43 \$) (données non présentées).

En moyenne, la rémunération horaire des travailleuses à temps plein syndiquées représentait à peu près 94 % de celle de leurs collègues masculins. Par contre, les travailleuses syndiquées à temps partiel ont touché 14 % plus que leurs homologues masculins.

Ententes salariales, inflation et conflits de travail

En 2007, les gains salariaux (3,3 %) ont dépassé de façon significative le taux d'inflation (1,9 %) (tableau 4). Il s'agit d'une troisième année consécutive où les gains salariaux sont supérieurs au taux d'inflation, bien que les différences des deux années précédentes étaient peu importantes. La tendance amorcée en 2007 s'est

Tableau 4 Principaux accords salariaux, inflation et conflits de travail

Année	Augmentation annuelle moyenne des taux de rémunération de base ¹			Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation ¹	Conflits de travail et temps perdu ³			Proportion du temps de travail estimé
	Employés du secteur public ²	Employés du secteur privé ²	Ensemble des employés		Grèves et lock-out ⁴	Travailleurs concernés	Jours-personnes non travaillés	
			%			milliers	milliers	%
1980	10,9	11,7	11,1	10,1	1 028	452	9 130	0,37
1981	13,1	12,6	13,0	12,4	1 049	342	8 850	0,35
1982	10,4	9,5	10,2	10,9	679	464	5 702	0,23
1983	4,6	5,5	4,8	5,8	645	330	4 441	0,18
1984	3,9	3,2	3,6	4,3	716	187	3 883	0,15
1985	3,8	3,3	3,7	4,0	829	164	3 126	0,12
1986	3,6	3,0	3,4	4,1	748	486	7 151	0,27
1987	4,1	3,8	4,0	4,4	668	582	3 810	0,14
1988	4,0	5,0	4,4	4,0	548	207	4 901	0,17
1989	5,2	5,2	5,2	5,0	627	445	3 701	0,13
1990	5,6	5,7	5,6	4,8	579	271	5 079	0,17
1991	3,4	4,4	3,6	5,6	463	254	2 516	0,09
1992	2,0	2,6	2,1	1,5	404	152	2 110	0,07
1993	0,6	0,8	0,7	1,8	381	102	1 517	0,05
1994	0,0	1,2	0,3	0,2	374	81	1 607	0,06
1995	0,6	1,4	0,9	2,2	328	149	1 583	0,05
1996	0,5	1,7	0,9	1,6	330	276	3 269	0,11
1997	1,1	1,8	1,5	1,6	284	258	3 608	0,12
1998	1,6	1,8	1,7	0,9	381	244	2 444	0,08
1999	2,0	2,7	2,2	1,7	413	160	2 443	0,08
2000	2,5	2,4	2,5	2,7	379	144	1 657	0,05
2001	3,4	3,0	3,3	2,6	381	221	2 199	0,07
2002	2,9	2,6	2,8	2,2	294	168	3 033	0,09
2003	2,9	1,2	2,5	2,8	266	81	1 736	0,05
2004	1,4	2,3	1,8	1,9	297	260	3 209	0,09
2005	2,2	2,5	2,3	2,2	260	199	4 150	0,12
2006	2,6	2,2	2,5	2,4	151	42	791	0,02
2007	3,4	3,1	3,3	1,9	207	67	1 791	0,05
2008 ⁵	3,2	4,0	3,4	1,8				

1. Impliquant au moins 500 employés.

2. Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

3. Impliquant un travailleur ou plus.

4. Dix jours-personnes non travaillés.

5. Les données de 2008 ont trait à la période de janvier à avril seulement.

Sources : Statistique Canada, Division des prix; Ressources humaines et développement des compétences Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail.

poursuivie au cours des quatre premiers mois de 2008 alors que la moyenne des gains salariaux était de 3,4 %, alors que l'inflation s'élevait à 1,8 %.

En 2007, les gains salariaux dans le secteur public (3,4 %) ont dépassé ceux du secteur privé (3,1 %), mais ils ont été légèrement à la traîne au cours des quatre premiers mois de 2008. Les gains dans les deux secteurs étaient de 3,2 % et 4,0 % respectivement.

Plusieurs facteurs influent sur les statistiques annuelles sur les grèves, les lock-out et les jours-personnes perdus, à savoir les calendriers de négociations collectives, la taille des syndicats concernés, la durée des grèves ou des lock-out et la conjoncture économique. Le nombre de conventions collectives devant être renouvelées au cours d'une année donnée détermine les possibilités de conflits de travail. La taille des syndicats et la durée des grèves ou des lock-out influent sur le nombre de jours-personnes perdus, alors que la conjoncture économique influe sur la probabilité de conflits de travail, lorsque ceux-ci sont légalement possibles. Le nombre estimé de jours-personnes perdus en raison de grèves et de lock-out a chuté, à moins d'un cinquième, passant de 4,1 millions en 2005 à 791 000 en 2006. En 2007, toutefois, ce nombre a fortement augmenté, atteignant 1,8 million.

■ Documents consultés

AKYEAMPONG, Ernest B. « La syndicalisation et les avantages sociaux », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, août 2002, vol. 3, n° 8, p. 5 à 10.

<http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/75-001-XIF2002108.pdf> (consulté le 30 juillet 2008).

AKYEAMPONG, Ernest B. « Non-syndiqués assujettis à une convention collective », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 2000, vol. 12, n° 3, p. 35 à 61.

<http://www.statcan.ca/francais/studies/75-001/archive/fpdf/f-0034.pdf> (consulté le 30 juillet 2008)

FANG, Tony et Anil VERMA. « L'avantage salarial des travailleurs syndiqués », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, septembre 2002, vol. 3, n° 9, p. 14 à 21.

<http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/75-001-XIF2002109.pdf> (consulté le 30 juillet 2008).